

# LICENCE ARTS PLASTIQUES

Licence Arts plastiques

La Licence d'arts plastiques proposée par **l'École des arts de la Sorbonne** (UFR 04) offre une formation universitaire généraliste articulant la pratique artistique à une réflexion théorique approfondie. Cette formation associe enseignements pratiques, techniques et théoriques, afin de développer chez les étudiant es une double compétence : la maîtrise d'une démarche de création plastique personnelle et l'acquisition d'outils conceptuels permettant de situer et d'interroger cette démarche dans le champ de l'art contemporain.

La licence vise à doter les étudiant·e·s d'une connaissance solide des pratiques artistiques actuelles, ainsi que des grandes problématiques esthétiques et théoriques qui structurent le champ des arts plastiques. Elle permet d'envisager des débouchés variés : dans les domaines de la création artistique, des métiers de la culture, de l'enseignement et de la recherche.

L'École des arts de la Sorbonne entretient des liens étroits avec le milieu professionnel de l'art contemporain. Des artistes, critiques, commissaires d'exposition et autres professionnel·le·s du secteur interviennent régulièrement dans la formation. Ces enseignements et conférences permettent aux étudiant·e·s de se familiariser avec les enjeux du monde professionnel et de construire un réseau dès la licence.

# **Infos pratiques**

Composante : École des arts de la Sorbonne (EAS)

Durée: 3 ans

Crédits ECTS: 180

Campus: Centre Saint-Charles

#### **Présentation**

## **Objectifs**

Au terme de la formation, les étudiant·e·s diplômé·e·s de la licence arts plastiques sont en mesure de :

- Concevoir et conduire un projet artistique personnel en maîtrisant ses dimensions techniques, plastiques et conceptuelles;
- Identifier et sélectionner des médiums et techniques appropriés au projet (dessin, peinture, volume, performance, photographie, vidéo, gravure, sérigraphie, outils numériques, etc.);
- Maîtriser des procédés techniques liés aux pratiques contemporaines, dans une perspective expérimentale et critique;
- Élaborer une réflexion théorique sur leur propre travail, en s'appuyant sur les outils d'analyse critique et sur une culture artistique étendue;
- Situer leur démarche dans les problématiques esthétiques et historiques contemporaines, et mobiliser

des références précises dans le cadre de l'analyse d'œuvres;

- Mener une recherche documentaire approfondie, en mobilisant les ressources bibliographiques et numériques disponibles, en vue de la rédaction de travaux universitaires;
- Communiquer, à l'écrit comme à l'oral, leur démarche artistique et théorique, de façon claire et argumentée;
- Utiliser des logiciels spécialisés dans le traitement de l'image, la mise en page, la retouche photographique et le montage vidéo, dans le cadre de projets artistiques ou d'édition.

#### Savoir-faire et compétences

#### **Dimension internationale**

Possibilité d'effectuer un ou deux semestres en mobilité internationale :

tudiants-de-pantheon-sorbonne/

# **Organisation**

#### Contrôle des connaissances

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances (MCC) à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est adopté chaque année par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Chaque formation peut compléter ce cadre par une annexe pédagogique spécifique, afin de prendre en compte ses orientations propres et les spécificités de ses enseignements.

Dans le cadre de la Licence Arts Plastiques, deux modes d'évaluation sont proposés : le contrôle continu et le contrôle terminal.

Le contrôle continu s'applique par défaut aux étudiants régulièrement inscrits dans les enseignements. Il repose sur une évaluation progressive et diversifiée tout au long du semestre : travaux artistiques, dossiers de recherche, écrits analytiques, présentations orales, etc. Il permet un suivi

étroit des acquis, ainsi qu'une interaction constante avec les enseignants.

Le contrôle terminal, quant à lui, est proposé à titre dérogatoire. Il peut être accordé aux étudiants qui ne sont pas en mesure de suivre l'évaluation continue en raison de situations particulières dûment justifiées, telles qu'un contrat de travail ou une situation de handicap. Ce mode d'évaluation repose alors sur une ou plusieurs épreuves organisées à la fin du semestre.

Les modalités de contrôle des connaissances, ainsi que les éventuelles annexes spécifiques à la formation, sont communiquées aux étudiants avant le début des enseignements.

#### Membres de l'équipe pédagogique

Estéla ALLIAUD, Miguel ALMIRON, Méris ANGIOLETTI, Elisabeth AMBLARD, Emilien AWADA, Elsa AYACHE, Nicolas BAILLEUL, Fanny BEGUELY, Agathe BERTHAUX WEIL, Hugues BLINEAU, Dominique BLAIS, Charlie BOISSON, Alexandrine BOYER, Sara BOUROUROU, Benjamin BROU, Thomas BERNARD, Baptiste CÉSAR, Ambre CHARPIER, Marie CANTOS, Corentin CANESSON, Alex CHEVALIER, Marie CHENEL, Alice CUVELIER, Jean-Marie DALLET, Cyril DELHOMME, Lydie DELAHAYE, Romina DE NOVELLIS, Nicolas DENIS, Damien DION, Elitza DULGUEROVA, Vincent DULOM, Anouck DURAND GASSELIN, Nicolas FENOUILLAT, Luci GARCIA, Mar GARCIA ALBERT, Juan GARCIA-PORRERO, Idrissa GUIRO, Stephani HAB, Aurélie HERBET, Phousera ING, Clara JOLY, Farah KHELIL, Olga KISSELEVA, Marion LAVAL-JEANTET, Adrien LAMM, Matthieu LAURETTE, Giulia LEONELLI, Anne-Sarah LE MEUR, Muriel LERAY, Olivier LONG, Maud MAFFEI, Charlie MALGAT, Benoit MAIRE, Cécile MAINARDI, Judith MICHALLET, Benoît MONTIGNIE, Davidé NAPOLI, Zélie NGUYEN, Juan OROZCO, Chiara PALERMO, Mélanie PAVY, Grzegorz PAWLAK, Frank PECQUET, Bertrand PLANES, Jérôme PORET, Kantuta QUIROS, Matthieu SALADIN, Clément RODZIELSKI, Olivier SCHEFER, Anne-Lise SEUSSE, Marie SOMMER, Jeanne SUSPLUGAS, Yann TOMA, Louise TRAON, Elise VANDEWALLE, Julie VAYSSIERE, Riccardo VENTURI, Christophe VIART, Anne-Lou VICENTE, Gwenola WAGON, Diane WATTEAU, Pascale WEBER, Véronique VERSTRAETE, Ardalan YAGHOUBI, Maha YAMMINE. Elvan ZABUNYAN.

## **Admission**

#### **Conditions d'admission**

L'accès à la **licence Arts plastiques** de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est possible à différents niveaux, selon le parcours antérieur du ou de la candidate.

L'entrée en L1 est ouverte via la plateforme Parcoursup aux titulaires du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent). Aucune épreuve artistique n'est requise, mais une forte motivation pour les pratiques artistiques et les enseignements théoriques est attendue. L'examen des dossiers prend en compte les résultats scolaires, le projet de formation motivé, et le cas échéant, les expériences artistiques personnelles.

L'admission directe en **L2** ou en **L3** est possible sur dossier, pour les candidats ayant déjà validé une ou plusieurs années d'enseignement supérieur dans une formation artistique ou théorique jugée compatible. Ce transfert ou cette reprise d'études est soumis à **l'accord de la commission pédagogique**, qui examine la cohérence du parcours, les acquis validés et le niveau artistique.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'accéder à la formation (ou de valider tout ou partie du diplôme) sur la base d'une expérience professionnelle ou personnelle significative dans le champ des arts plastiques ou des domaines connexes. La demande de VAE fait l'objet d'un accompagnement individualisé et doit démontrer l'acquisition de compétences en lien avec les attendus de la licence.

## Modalités d'inscription

L'accès à l'inscription est soumis à l'obtention préalable d'une réponse favorable à la candidature.

thttps://www.pantheonsorbonne.fr/inscription/inscription-administrative

#### **Tarifs**

#### Frais d'inscriptions

Tout savoir sur 🗹 les montants des droits universitaires

#### RNCP

Numéro RNCP: 40464

Certification : LICENCE - Licence Arts plastiques (fiche

nationale)

Date d'enregistrement: 12/07/2021

Date d'échéance: 31/12/2029

Certificateur: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## Et après

#### Poursuite d'études

A partir de la troisième année, les étudiantes ont la possibilité de choisir parmi plusieurs parcours spécifiques, sous réserve d'acceptation de leur dossier : le parcours Design, Médias, Arts (DMA) ; le parcours Métiers des Arts et de la Culture (MAC) ; le parcours Esthétique et Sciences de l'art.

Par sa dimension pluridisciplinaire, cette licence constitue également une base solide pour intégrer un Masters, notamment ceux de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : Master Arts plastiques ; Master Esthétique ; Master Cinéma et Audiovisuel ; Master Direction de projets ou établissements culturels ; Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF).

La formation offre aux diplômé·es de la licence Arts plastiques de multiples opportunités de spécialisation et d'insertion professionnelle dans les secteurs artistiques et culturels, en France comme à l'international.

#### Insertion professionnelle

Taux de réussite VAE 2024 : 1 validation totale sur 1 candidat

La **Licence Arts plastiques** de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre une formation polyvalente, combinant pratique artistique, culture visuelle et réflexion théorique, préparant à une diversité de parcours professionnels dans le domaine de l'art et de la culture. Elle constitue une première étape vers les métiers de la création contemporaine (artiste plasticien·ne, vidéaste, performeur·se, etc.), mais ouvre également vers des professions liées à la médiation culturelle, la régie d'exposition, l'édition, la critique d'art, ou encore la communication visuelle. Elle peut aussi conduire aux concours de l'enseignement (CAPES, agrégation d'arts plastiques) après une poursuite d'études en master.

Parmi les débouchés possibles, on peut citer les métiers de : médiateur-rice culturel·le ; chargé-e de projets artistiques, commissaire d'exposition, régisseur-se d'exposition, assistant-e d'artiste, responsable de communication dans une institution culturelle, assistant-e de galerie, illustrateur-rice, graphiste indépendant-e, rédacteur-rice pour la presse ou l'édition spécialisée en art, enseignant-e d'arts plastiques, documentaliste iconographe, concepteur-rice de contenus visuels numériques, scénographe, chargé-e de production dans les arts visuels, ou encore conseiller-ère artistique.

## **Programme**

#### **Organisation**

La licence Arts plastiques est un cycle d'étude supérieures qui se déroule sur trois années. Les enseignements sont répartis en Unités d'enseignements (UE) semestrielles. Chaque UE est constituée de plusieurs éléments pédagogiques (EP). A chaque EP correspond un certain nombre d'ECTS (European Credit Transfer System), selon les principes européens des parcours universitaires : chaque année de la licence permet d'acquérir 60 ECTS et 180 ECTS sont requis pour l'obtention du diplôme de licence.

Un système de compensation des notes permet de rattraper la note d'un EP par celle d'un autre EP au sein d'un même UE. Les étudiant·e·s ayant échoué·e·s aux examens ont le droit de les repasser lors d'une seconde session organisée en juin.

Les enseignements sont répartis sur 2 semestres de 12 semaines chacun. Certains partiels peuvent avoir lieux en dehors de ces 24 semaines de cours.

Licence lère année Arts pla	stiques		UE3 Enseignements complémentaires	6 crédits	
Semestre 1			Humanités numériques	3 crédits	24h
UE1 Enseignements génériques	12 crédits		Pratique d'une langue obligatoire		18h
	iz credits	0.41	Licence Jème appée Arts	alastiquas	
Histoire de l'art 1		24h	Licence 2ème année Arts	piastiques	
Philosophie de l'art 1		24h			
<b>UE2 Enseignements spécifiques</b>	15 crédits		Semestre 3		
Création artistique 1		36h			
Espace, surface, couleur		36h	UE1 Enseignements génériques	12 crédits	
Questionner le dessin	4 crédits	36h	Histoire de l'art 3		24h
UE3 Enseignements	3 crédits		Philosophie de l'art 3		48h
complémentaires			<b>UE2 Enseignements spécifiques</b>		
Module de méthodologie		2h	Création personnelle:	6 crédits	36h
documentaire			expérimentation		
Module de		6h	Images fixes & en mouvement		36h
préprofession na lisaton			Penser le dessin		36h
Pratique d'une langue obligatoire	3 crédits	18h	UE3 Enseignements		
			complémentaires		
Semestre 2			Choix de matière		
			Pratiques artistiques autres		24h
UE1 Enseignements génériques	9 crédits		Pratiques passerelles		24h
Histoire de l'art 2		24h	Module de		6h
Philosophie de l'art 2		24h	préprofession na lisation		
UE2 Enseignements spécifiques	15 crédits		Pratique d'une langue vivante	3 crédits	
Création en relation avec		36h			
l'actualité artistique			Semestre 4		
Espace, volume, couleur		36h			
Pratiques différenciées	4 crédits	36h	UE1 Enseignements génériques	12 crédits	
			Histoire de l'art 4		48h

Philosophie de l'art 4		48h	Pratique du projet		24h
UE2 Enseignements spécifiques			UE 3 Enseignements	8 crédits	
Création personnelle:		36h	complémentaires et		
développement			préprofessionnels		
Pratiques plastiques		36h	Choix de matières		
différenciées			Pratiques artistiques autres		24h
Questionner le dessin	4 crédits	36h	Pratiques artistiques dans le		24h
UE3 Enseignements			champs du social		
complémentaires			Pratiques d'une langue	3 crédits	
Choix de matière			obligatoire		
Options passerelles		24h			
Pratiques artistiques autres		24h			
Pratique d'une langue vivante	3 crédits				

## Licence 3ème année Arts plastiques

## Semestre 5

UE 1 Enseignements génériques		
Histoire de l'art 5		24h
Sciences humaines appliquées à		24h
l'art		
UE 2 Enseignements spécifiques		
Art et médium 1		36h
Art, images, nouveaux médias 1		36h
Démarche et création		36h
Pratique du projet		24h
UE 3 Enseignements	6 crédits	
UE 3 Enseignements complémentaires et	6 crédits	
	6 crédits	
complémentaires et	6 crédits	
complémentaires et préprofessionnels	6 crédits	24h
complémentaires et préprofessionnels Choix de matières	6 crédits	24h 24h
complémentaires et préprofessionnels Choix de matières Pratiques artistiques autres	6 crédits	2
complémentaires et préprofessionnels Choix de matières Pratiques artistiques autres Pratiques artistiques dans le	6 crédits	2
complémentaires et préprofessionnels Choix de matières Pratiques artistiques autres Pratiques artistiques dans le champs du social	6 crédits	24h
complémentaires et préprofessionnels Choix de matières Pratiques artistiques autres Pratiques artistiques dans le champs du social Module de		24h

## Semestre 6

UE 1 Enseignements génériques	
Philosophie de l'art 5	48h
Sciences humaines appliquées à	24h
l'art	
UE 2 Enseignements spécifiques	
<b>UE 2 Enseignements spécifiques</b> Art et médium 2	36h
	36h 36h